PLAN DE VENTE

Au titre de l'article L115-4 du code de l'urbanisme

VÉRINES

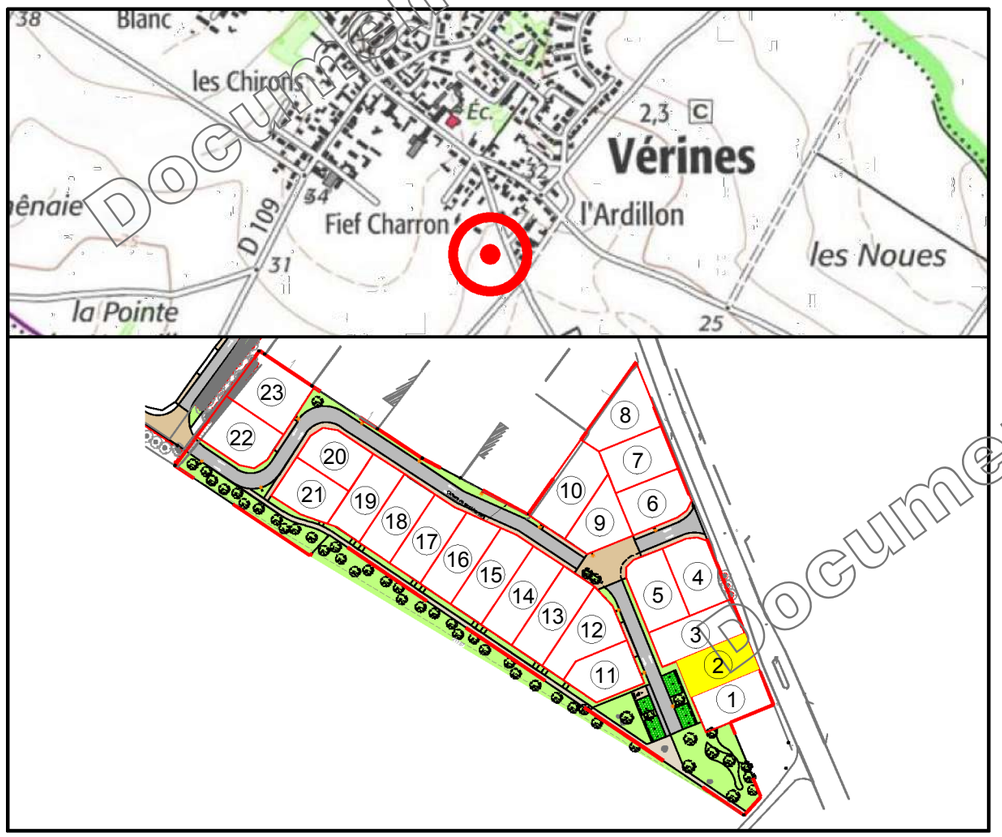
Lieu-dit " Fief Charron "

Lotissement " Le Fief Charron Est "

Permis d' aménager n° 17 466 25 0001 délivré le 30 juin 2025

Maître d'ouvrage : " NEXITY FONCIER CONSEIL "

PLAN DE SITUATION



Document Provisoire

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 300 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 150 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZI n° en attente

SIT&A CONSEIL

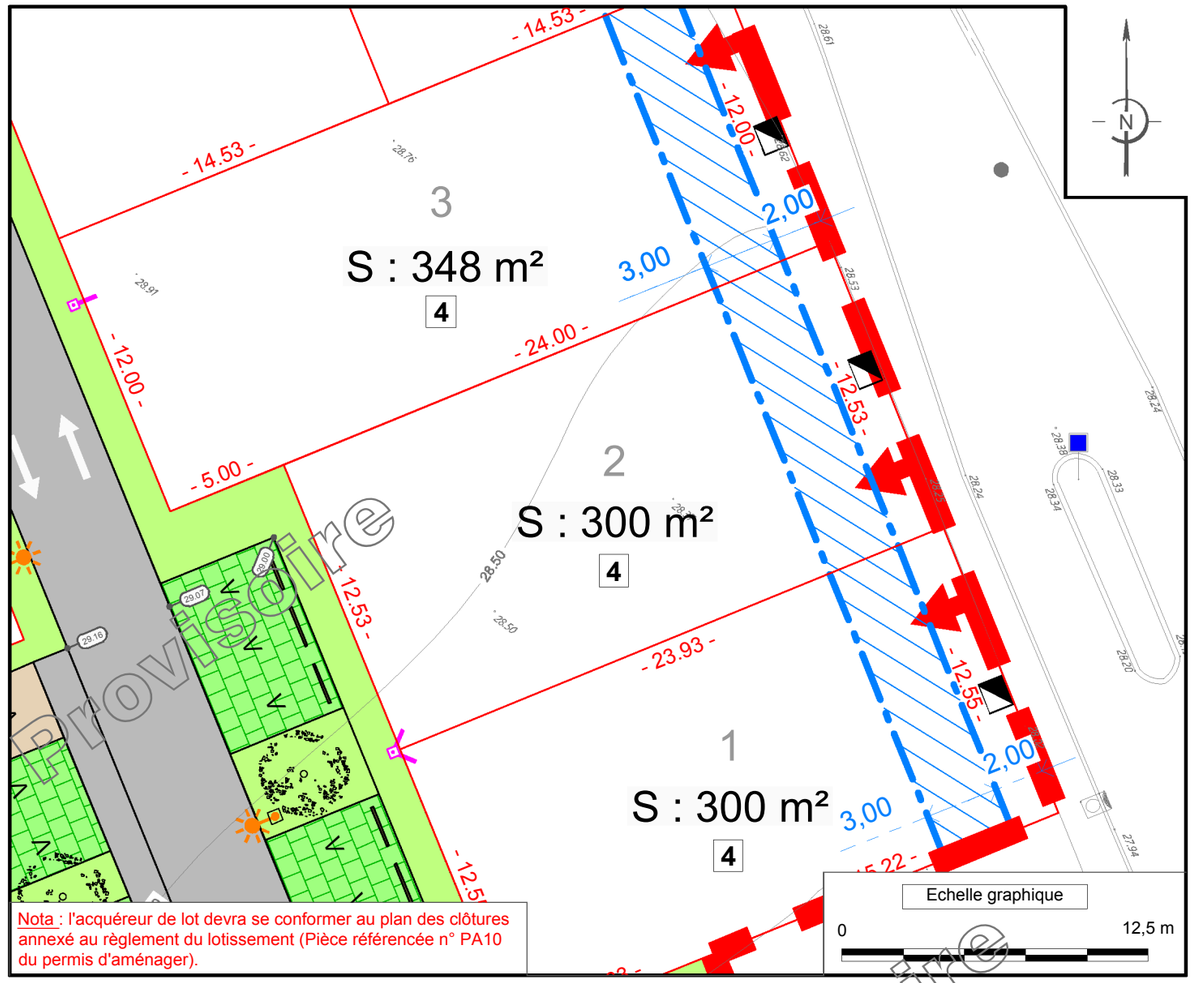
MM. PACAUD Philippe et THERRY Damien - Géomètres-Experts associés

4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE-SUR-MER

☎ : 05 46 34 13 24 / : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 2

Echelle : 1/250



Provisoire

L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

- Emprise du Permis d'Aménager
- Limite parcelle
- X — Numéro lot
- S : xxx m² — Surface lot
- - xx.xx - — Cotation lot
- 31.00 / 31.00 — Cote altimétrique et courbes de niveaux du T.N. suivant plan topo réalisé le 15/03/2023 par SIT&A Conseil
- 31.00 — Cote altimétrique projet voirie à titre indicatif
- Borne
- Candélabre (Nombre et position à titre indicatif)
- Tabouret EU (position théorique)
- Emplacement des énergies (position théorique)
- Sens de circulation
- Accès lot obligatoire
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec retrait minimum de 2.00m (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Enrobé noir
- Espaces verts
- Arbres projet (essences locales) (Nombre et position à titre indicatif)
- Place de stationnement Visiteur en dalles béton engazonnées

Modèle de bâti autorisé :

4 Jardinet à l'avant

Dossier : 230008	Fait le : 25 janvier 2022

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :

Document